

Flash FFAM N° 86 – 31 octobre 2009

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre association!

Flashes précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (menu horizontal bouton 4 Publications)

Edito

Chers amis,

Le savoir est la seule chose qui augmente quand on le partage !

Vous trouverez dans le présent Flash des informations importantes, voire essentielles, concernant le développement, et le fonctionnement de la FFAM. Le Flash est l'organe de liaison entre les dirigeants de la FFAM et ceux des associations affiliées, qui à leur niveau relaient auprès des adhérents de base. Y sont rappelés les événements importants qui ponctuent la vie de la FFAM, le travail des administrateurs que vous avez élus, le congrès, la Journée des Moulins, la gestion des abonnements à la revue, les parutions, etc... également le sommaire des bulletins que vous associations publiez. La FFAM vit, nous devons évoluer ensemble. Pour ce faire, et le faire ensemble, échangeons ! L'équipe de la FFAM est à votre disposition pour toute question dont vous n'auriez pas la réponse sur ce flash ou les précédents, qui restent disponibles en ligne, ou sur le site qui reprend sous une présentation différente les informations utiles à une communication efficace... A votre tour, informez-nous, et mettez un lien sur votre site vers celui de la FFAM pour que vos adhérents aient accès à l'ensemble des infos. La transparence est un atout majeur pour le bon fonctionnement d'une association... Un atelier est prévu lors du prochain congrès sur ce thème des relations entre la FFAM et les associations. Nous souhaitons la participation la plus large possible des dirigeants d'associations à cet atelier...

Annie Bouchard

NOUVELLES de la FFAM

Le dernier bureau a eu lieu le 24 octobre à Paris. Prochain CA le 5 décembre.

Appel à candidatures Le renouvellement par moitié du CA aura lieu lors de l'AG 2010, soit 7 administrateurs sortants, Les conseillers sortants sont Annie Bouchard, Alain Forsans, André Lacour, Jean-Claude Baron, Henri Taccoen, Maurice Durand, Bernard Dosière.

Vous pouvez dès maintenant nous faire part de votre éventuelle candidature accompagnée d'une lettre de motivation si vous souhaitez apporter votre contribution au Conseil d'administration de la FFAM.

La liste des nouvelles associations affiliées à la FFAM a également été examinée dans le cadre de leur présentation à la prochaine AG.

Une **AG extraordinaire** sera convoquée avant l'AG Ordinaire, pour révision de l'article 2 4e alinéa des statuts. Il est envisagé de revoir la définition des associations affiliées. Cette réflexion accompagne le développement de la FFAM (passage de 30 à 78 associations depuis 2002) et est consécutive à son changement de dénomination intervenu en 2007. L'évolution depuis plusieurs années tend à se faire pour la sauvegarde des moulins par bassin versant, et de plus en plus d'associations se constituent selon ce critère. Ce phénomène va aboutir rapidement à ce que des associations voient leurs zones d'« influences » géographiques se superposer au moins partiellement.

Le bureau a fait des propositions qui devront être validées lors du prochain CA : les 2 catégories existantes maintenues, avec une souplesse plus large dans la définition des associations territoriales qui compte tenu des SAGE et autres voient leur découpage évoluer dans un sens qui n'est plus forcément celui de la division administrative traditionnelle et classique (bassin hydraulique notamment ou toute autre structure indépendante d'une structure administrative ou ayant une unité autre - hydrographique, géographique, historique, etc.), ou lorsqu'une association de propriétaires de moulins se crée sur le territoire d'une association existante, voire « à cheval » sur 2 départements ou régions. Au fil du temps les associations existantes se transforment spontanément en « Associations de sauvegarde des moulins de xxx », ou en « Moulins de xxx ». Les associations qui se créent prennent également cette dénomination. A l'exception des associations existantes qui conservent leur dénomination, les termes ARAM et ALAM seront remplacés, dans le jargon FFAM, par 'Association régionale de sauvegarde des moulins de xxx' (ou 'Moulins de xxx'), et

'Association locale de sauvegarde du moulin yyyy,' ce qui est déjà la réalité dans les faits depuis le changement de nom de la FFAM, de nombreuses associations ayant spontanément modifié leurs statuts pour se mettre en cohérence, ainsi que pour les nouvelles associations qui se créent, souvent sur le critère du département.

Les associations locales sont des associations créées autour de la sauvegarde et/ou l'animation d'un moulin (voire 2 moulins situés dans un périmètre restreint et présentant une unité identitaire), et dont les membres sont la plupart du temps des sympathisants motivés par la sauvegarde de ce patrimoine local, non propriétaires de moulins eux-mêmes. Le règlement intérieur évoluera en fonction de la modification des statuts.

Tarifs Abonnements revue Moulins de France 2010, pour vos appels à renouvellement de cotisation 2010, le tarif pour les adhérents des associations affiliées à la FFAM reste inchangé soit 17 € pour les 4 numéros, tarif préférentiel pour le 1^{er} trimestre 15,50 €. Pour les non adhérents le tarif est porté à 27 €. Les autres tarifs sont inchangés. Tarif préférentiel pour les petites annonces pour les membres FFAM.

Manifestation de référence, le Salon International du Patrimoine Culturel 2009 se déroulera du 5 au 8 novembre au Carrousel du Louvre à Paris. 250 exposants, 20 000 visiteurs attendus. Quatre jours au cœur de tout ce qui fait la vie patrimoniale et culturelle d'aujourd'hui...

Ouvert à tous les domaines de la vie patrimoniale, alliant culture et économie, le Salon des professionnels et passionnés du patrimoine est une vitrine des métiers d'excellence, des lieux et sites patrimoniaux. Il réunira comme chaque année les différents acteurs de la vie patrimoniale d'aujourd'hui.

Le thème « Patrimoine des religions » que le Salon met à l'honneur pour sa quinzième édition, apportera une grande richesse culturelle et artistique dans de nombreux domaines, notamment, pour les moulins, au travers de l'art de l'hydraulique des ordres religieux, du culte des statuets et de l'emprise des superstitions, de la symbolique sociale du meunier dans la trilogie médiévale moulin/église/château, de la quête du pain à travers les âges,...

Carrousel du Louvre 99, Rue de Rivoli, 75001 Paris. Métro Lignes 1 et 7, "Palais Royal-Musée du Louvre". Bus 21, 67, 69, 72, 74, 76, 81, 85, arrêt "Louvre-Rivoli". Piétons Accès direct par le 99, rue de Rivoli, par le Musée du Louvre et par le Jardin des Tuileries. Parkings Carrousel, Saint-Germain l'Auxerrois, Vendôme, Pyramides. Horaires 10h-19h (dimanche 10h-18h). www.patrimoineculturel.com

Vous retrouverez la FFAM Salle Gabriel, Allée A, stand n°21 ! Invitation FFAM téléchargeable en ligne sur www.moulinsdefrance.org/invitation.pdf (à imprimer), cliquer sur le bandeau « Salon ». Vous pouvez reproduire ce lien sur votre site ou sur votre bulletin, ou remettre des invitations papier à vos adhérents ou à des personnes que vous souhaitez remercier dans le cadre d'un partenariat par exemple. *(Si vous venez à plusieurs, ou plusieurs fois, imprimez autant d'exemplaires que nécessaire).*

Les organisateurs du salon ont fourni à la FFAM 30 invitations au vernissage du mercredi soir, elles ont été offertes en priorité aux auteurs d'ouvrages ou d'articles, ou à des personnalités pour les remercier de contribuer au développement de la FFAM.

Le Congrès 2010 aura lieu les 30 avril, 1^{er} et 2 mai (prolongations lundi 3 mai) au moulin neuf, à Barbaste dans le Lot-et-Garonne. Le programme détaillé mis au point par nos amis du Lot-et-Garonne sera diffusé courant décembre, animations, conférences et ateliers seront au programme. Le tarif pour l'inscription formule de base (du vendredi après-midi au dimanche après le repas de midi) devrait avoisiner les 230 € par personne, les bulletins d'inscription seront disponibles fin décembre. Réservez vos dates !

Le bureau envisage de mettre en place un atelier destiné aux présidents et responsables des associations, sur le thème des relations entre la FFAM et les associations affiliées. Il s'agira d'un moment important du congrès pour tous, avec échanges avec les dirigeants de la FFAM, et échanges entre les dirigeants des associations = mieux se connaître pour mieux travailler ensemble ! A préparer en amont....

Le moulin de la Roome en deuil... Nous avons appris une bien triste nouvelle. Beaucoup connaissent Matthieu Quaybeur, sympathique meunier du moulin de la Roome dans le Nord, en particulier ceux qui participaient au congrès de la FFAM en mai 2008 à Villeneuve-d'Ascq. Matthieu nous a fait visiter "son" moulin, mais a également été notre guide sur un bus. Le dimanche matin, Alicia, jouant comme tous les enfants de son âge, était présente à l'AG avec ses parents. Vendredi 16 octobre 2009, la charmante petite meunière nous a quittés pour un autre monde... où la maladie ne fait plus souffrir les petits enfants.

Tous les amis des moulins s'associent à la douleur des parents et de la famille, vos messages de sympathie seront un petit réconfort face à leur peine <http://moulinlaroome.canalblog.com/>

« Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010. Date limite pour envoi du dossier 1^{er} mai.

La Journée nationale des Moulins 2010 aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juin. Le thème de la Journée du Patrimoine de Pays est « L'histoire et le patrimoine, les dates et les personnages ». L'AG du Comité de Pilotage de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) aura lieu le 7 décembre.

La rencontre du 7 novembre entre des représentants du CA de la FFAM et des représentants du CA de la FDMF est confirmée.

L'analyse des réponses au questionnaire sur la journée des moulins, diffusé largement, fait ressortir une très grande majorité pour le 3^e dimanche de juin, avec toutefois un certain nombre qui souhaitent se démarquer de la Journée du Patrimoine de pays, d'autres sont favorables à ce que la manifestation soit organisée avec la FDMF, et se déroulant le 3^e dimanche de juin.

L'Association des Amis du parc d'AUZON constituée pour la sauvegarde du moulin Méchin à Lucenay-les-Aix (Nièvre), a demandé son affiliation à la FFAM comme association locale, nous saluons son dynamique président Guillaume de Durat, <http://www.gestauzion.com/pages/moulinmusee.html>

La liste des associations affiliées peut être consultée sur le site de la FFAM, rubrique « Réseau de la FFAM » dans le menu vertical (sous la carte de France le lien 'Vers la liste des associations FFAM' vous permet d'accéder aux listes détaillées). Ces listes sont tenues à jour en temps réel en fonction des infos reçues au secrétariat ; dans votre intérêt, pour de potentiels internautes intéressés par votre association, pensez à vérifier vos coordonnées et à nous communiquer tout changement ! Merci de mettre un lien sur votre site vers celui de la FFAM... (Préciser membre de la FFAM).

PARTENAIRES

E-FAITH Fédération Européenne des Associations de Patrimoine Industriel et Technique www.e-faith.org/ la FFAM est désormais membre de cette Fédération.

Elle participe au prochain Week-end Européen « Rencontre pour les bénévoles et les associations non gouvernementales qui luttent en Europe pour l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine industriel et technique » à Calais, du 13 au 15 novembre 2009.

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Toutes les commandes sont à adresser, accompagnées du règlement, à Jacques Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE. Pour l'étranger nous consulter ffam@moulinsdefrance.org

Descriptif des ouvrages et Bon de commande en ligne sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

MANIFESTATIONS

L'exposition 'Moulins à marée d'Europe occidentale', organisée dans le cadre d'un projet coordonné par l'Ecomusée de Seixal (Portugal) continue le tour de l'Europe, avec une escale dans le **Moulin de Pen Castel, Arzon (Morbihan)** où elle peut être visitée jusqu'au 10 janvier prochain.

Ne manquez pas l'émission Des Racines et des Ailes sur FR3 sur le moulin à vent de Dosches dont le tournage s'achève par la remise du prix « Nos moulins ont de l'avenir », émission prévue passer sur les antennes en novembre...

Stage patrimoine scientifique, technique et industriel le 13 janvier 2010 de 9:00 à 18:00 à l'IUFM de La Rochelle, Accès libre, maison-des-sciences.org/4011/stage-patrimoine-scientifique-technique-et-industriel-2/

Patrick Matagne, maître de conférences, IUFM de Poitou-Charentes, Michel Van Praet, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, conservateur général du patrimoine, inspection générale des Musées, Michèle Virol, maître de conférences HDR, université de Paris-Sorbonne. En partenariat avec l'IUFM de la Rochelle, la délégation académique de l'action culturelle du rectorat de l'académie de Poitiers, et le Muséum d'Histoire naturelle de la Rochelle.

Inaugurations

Inauguration du Grand moulin des Places à Saint-Mars du Désert, Loire-Atlantique le 18 septembre 2009

Malheureusement le moulin ne se trouve pas dans une zone de développement éolien (ZDE). Il ne peut donc juridiquement revendre du courant à EDF ! Elus et services de l'Etat se sont exprimés en faveur de la recherche d'une solution.

LECTURES...

Les moulins de Vigeois, 1700-1960, 260 ans d'activités industrielles, Marie-Hélène Chastre. 197 pages, format 20 x 28, nombreuses illustrations noir en blanc et couleurs. Ed Les Monédières, Prix 22 € + port 3,90 €.

Les moulins de Vigeois (Corrèze), de 1700 à 1960, sont de véritables acteurs de la vie économique locale grâce à la configuration des vallées qui ont facilité l'installation et le développement des métiers d'eau.

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, ils forment un véritable maillage du territoire de la paroisse puis de la commune : moulins à farine et à papier, carderies, filatures, sans oublier la forge d'affinage. L'arrivée du chemin de fer et de l'électricité bouleverse complètement la vie économique locale et donc celle des métiers d'eau. C'est aussi l'éclatement du tissu social des siècles précédents : l'ouverture sur l'extérieur, l'exode rural commencé au XIX^e siècle, enfin, la disparition de toutes ces petites unités de production.

A travers ces pages qui résultent d'un méticuleux travail d'archives et rassemblent de très nombreux témoignages d'acteurs locaux, vous suivrez la riche vie des moulins qui ont animé les campagnes de bien des régions. Un livre à lire et à méditer car bien des transformations nous attendent encore...

Mission de recherche sur les moulins à vent en France Le « rapport final » de Claude Arsenault faisant le bilan de sa mission en France en 2006, environ 60 pages de synthèse + 21 p de photos, va être diffusé le tout sur CD, la FFAM ne sera pas éditeur de ce document qui est un rapport de mission sous la responsabilité de son auteur. Quelques exemplaires pourront être tirés sur papier à la demande (texte sur papier, photos sur CD), dont dotation pour le fonds documentaire de la FFAM.

Pour clôturer l'histoire des moulins de la manée de Lille, « Les moulins de Villeneuve d'Ascq », par Jean Bruggeman, Parution prévue pour le 1^{er} décembre 2009. Cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année.

Voici le troisième tome de la trilogie sur l'histoire des moulins de la manée de Lille. 312 pages. Cf. Flash 85.

Il est encore possible de se procurer les deux volumes précédents au prix de 100 € au lieu de 120 €.

Prix souscription 40 €. Après le 1^{er} décembre 2009 prix 45 €. Frais d'envoi en sus. ARAM Nord/Pas-de-Calais, Musée des Moulins, rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq. Tél 03 20 05 49 34 jeanbruggeman@nordnet.fr

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

Les Echos des Moulins de l'Isère. Bulletin des Amis des moulins de l'Isère. N° 10 septembre 2009

Les moulins morts, poème de G Couté. Le mot du Président Patrick Vignon. Liste des adhérents. Concours de dessin. La Bibliothèque de l'association. La vie de l'association. Le congrès FFAM de Tours par Jean-Luc Troussier. Le récit du voyage des 28 et 29 août vers le canton de Vaud en Suisse (via l'Ain) par Monique Troussier. Photos du voyage. Le mot d'Aline et André. Le moulin à huile du Moule chez Marie et Fernand à Saint-Agnin-sur-Bion. Les meules de moulins par Michel Darniot. Affiche-dépliant FFAM 2009.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°25, octobre 2009

Le mot du Président, J.-Cl. Lainé. Grenelle un nouveau succès, La mobilisation continue ! Rallye touristique des moulins du Poitou par Jeannine Devautour. Un peu d'histoire, archives départementales. La mouclade charentaise, cuisine de pays.

Les Flashs sont disponibles en ligne sur le site FFAM
<http://www.moulinsdefrance.org/flash.pdf>

Vos bulletins sur le web...

Ou Le savoir est la seule chose qui augmente quand on le partage !

De plus en plus d'associations nous font parvenir, en plus d'un exemplaire papier, la maquette de leur bulletin par courriel, format <pdf>. Un lien vers ces bulletins peut être établi sur le Flash FFAM, ce qui vous évite l'envoi postal vers les autres associations pour ceux qui le pratiquent, et qui permet un échange optimal entre les associations... partagez vos expériences et vos connaissances ! Il vous suffit de cliquer sur le titre du bulletin lorsque celui-ci est souligné... (Voir Flash 85), ces bulletins sont archivés sur le site web de la FFAM.

ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRETARIAT

André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf

Pensez à nous signaler tout changement dans vos coordonnées ou toute erreur éventuelle, merci.

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf . Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en version pdf, et que vous acceptez qu'il soit diffusé sous ce format, envoyez le aussi par mail.